



PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE n°1 le mardi 7 novembre 2023 à 18h

Présents : Mmes David, Silvestre, Hermosilla, Mitteau, Veyrat-Masson, M. Sérédiak, enseignants ; Mme Chevallier, Mme Vernaz, élues de la mairie ; Mme Cusin-Rollet, DDEN ; Mmes Teppaz, Betend, Thévenet, Pradet, M. Roux, représentants de parents d'élèves.

Excusés : Mmes Allain, Amadon Arnou, Batard, M. Ruffier.

Ordre du jour :

I) Présentation des enseignants, représentants des parents délégués, représentants de la commune

II) Fonctionnement de l'école

- Effectifs et répartitions des classes
- Organisation du temps scolaire
- Règlement intérieur
- Projet d'école
- Sécurité à l'école
- Budget

III) Projets et parcours de l'élève

- Projets de classe
- Harcèlement
- Bilan des évaluations nationales

IV) Communication

- Parents/école
- Parents/mairie

V) Mairie

- Organisation du temps périscolaire
- Travaux et aménagements

I) Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune

Un tour de table a été réalisé.

Le fonctionnement du conseil d'école est rappelé : en fin de chaque partie les personnes présentes seront invitées à poser leurs questions. Il n'y a pas de partie « questions diverses » prévue à l'ordre du jour. Les questions des parents délégués doivent nous être transmises en amont et sont intégrées à l'ordre du jour pour apporter les réponses par l'équipe pédagogique ou la mairie. Les questions qui concernent un élève ou une classe ne sont pas traitées en conseil d'école, il faut voir directement avec l'enseignant concerné ou la directrice. Le vote se fait à main levée.

II) Fonctionnement de l'école

1- Effectifs et répartitions des classes

Cette année, 114 élèves ont fait leur rentrée en septembre. Ils sont répartis sur 5 classes (PS-MS-GS, GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1, CM2) :

- Chez Mme Veyrat-Masson, une classe de PS-MS-GS avec 24 élèves 4 PS, 14 MS et 6 GS.
- Chez Mme Hermosilla et Mme David le mardi, une classe de GS-CP avec 24 élèves dont 9 GS et 15 CP.
- Chez Mr Serediak, une classe de CE1-CE2 avec 24 élèves dont 16 CE1 et 8 CE2.
- Chez Mme Mitteau, une classe de CE2-CM1 avec 22 élèves dont 12 CE2 et 10 CM1.
- Chez Mme Silvestre, une classe de CM2 avec 20 élèves.

2- Organisation du temps scolaire

Il est rappelé que le temps scolaire est organisé sur 4 journées, de 8h30 à 16H30.

L'organisation des récréations est présentée par l'équipe enseignante :

Matin	Après-midi
- CP et CE1/CE2 dans la cour du bas - CE2/CM1 et CM2 dans la cour du haut - GS et PS/MS/GS dans la cour de maternelles	- GS/CP dans la cour du bas - CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 dans la cour du haut - PS/MS/GS dans la cour de maternelles

3- Règlement intérieur

Aucune modification n'a été apportée au règlement en vigueur.

A l'issue du vote du conseil d'école, il est reconduit en l'état à l'unanimité.

4- Projet d'école

Le projet d'école établie en 2022 est valable jusqu'en 2025.

Les grands axes sont rappelés :

Les apprentissages, le suivi des élèves :

- Améliorer la graphie et la copie des élèves → nous souhaitons que les élèves écrivent mieux, plus longtemps, sans erreur. Pour ce faire, des rituels de copie, des ateliers d'écriture, de la calligraphie sont proposées régulièrement aux élèves. Dès la maternelle, un accent est mis sur les ateliers de graphisme et de motricité fine.
- Construire une culture littéraire → Nous avons remarqué le peu d'appétence pour les livres, par conséquent des routines de lecture ont été mises en place dans les classes :15 minutes de lecture par jour, échanges de lecture entre classes, étude d'œuvres en adéquation avec la liste de référence, fréquentation de la bibliothèque du village.

Le bien être de l'élève, le climat scolaire

- Mener un projet à terme pour développer le goût de l'effort → Nous souhaitons rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, renforcer l'estime de soi car nous observons une démotivation des élèves lors des tâches complexes. Ce projet transdisciplinaire se fera par un suivi des progrès des élèves (graphiques en dictées par exemple, livret de compétences en maternelle, autoévaluation en EPS), travail de groupe en mathématiques pour se motiver lors des rallyes maths, des activités en coopération.
- Développer et maintenir une attention soutenue dans la classe → Afin de poursuivre le travail réalisé les années précédentes avec le programme ATOLE, nous souhaitons améliorer la quantité et la qualité de l'écoute, de l'attention. Pour cela, des exercices de braingym, de relaxation et d'attention sont réalisés dans les classes

Les acteurs et le fonctionnement de l'école

- Impliquer les intervenants extérieurs.
- Ouvrir l'école au monde artistique.

L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- Ouvrir l'école aux différents acteurs locaux : lien avec les différentes associations du village (histoire et traditions, bibliothèque du village), carte de vœux pour les aînés du village, participation aux commémorations.

5- Sécurité à l'école

Le PPMS a été mis à jour mais n'est pas modifié. Un exercice de confinement a eu lieu le mardi 10 octobre. Les parents ont été informés par un mot dans le cahier. Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mardi 19 septembre.

Le portail et le portillon d'entrée de l'école sont fermés à clé durant le temps scolaire (8h30-16h30) afin de renforcer la sécurité de tous, face aux risques d'intrusion mais également pour éviter que les élèves ne puissent sortir de l'enceinte de l'école. Le contrôle d'accès étant positionné à l'entrée du bâtiment, il faut appeler l'école pour que l'on vienne ouvrir le portillon.

La mairie étudie la possibilité d'installer une sonnette au portillon extérieur (avec deux récepteurs positionnés dans deux classes), de manière à prévenir plus facilement de l'arrivée d'une personne.

Il est rappelé que la ponctualité est donc primordiale, notamment pour éviter de perturber le fonctionnement des classes avec la nécessité d'aller ouvrir. Pour les sorties ou arrivées décalées sur le temps scolaires (rendez-vous médicaux notamment), les parents doivent se rapprocher de l'enseignant pour convenir d'un horaire de sortie/entrée qui perturbe au minimum le fonctionnement de l'école.

6- Budget

Les enseignants remercient la mairie et le sou des écoles pour le financement des différentes activités réalisées l'année précédente et pour les projets à venir.

La gratuité des activités de l'école publique est un principe sans cesse réaffirmé. Toutefois, selon leur coût et leur nature (obligatoire ou facultative) une participation symbolique au regard de la qualité, de la diversité et de la fréquence qui sont proposées peut-être demandée. Rappelons que la municipalité de Marthod et le Sou des écoles apportent une aide précieuse et importante pour assurer en grande partie leur financement.

Le conseil d'Ecole se positionne sur le principe d'une participation financière des familles lors des sorties culturelles. Une participation symbolique (1 €) leur sera donc demandée. Après avis des membres et notamment des délégués de parents, le principe est adopté à l'unanimité. Un mot sera distribué aux enfants afin que la somme due soit apportée aux enseignants à chaque sortie.

III) Projets et parcours de l'élève

1- Projets des classes

Photo de classe : la photo de classe a été réalisée mardi 3 octobre. Un photographe professionnel est venu afin de réaliser les photos collectives ainsi que les photos individuelles. Les commandes groupées par avec livraison gratuite à l'école sont terminées.

Les élèves ont repris le chemin de la bibliothèque les mardis matins grâce aux bénévoles que l'on remercie.

Les élèves de maternelle et CP ont bénéficié de l'intervention de Céline pour un atelier de découverte de la poterie avec un tour de potier et sont repartis avec une confection.

Toutes les classes iront au cinéma.

Toutes les classes travaillent cette année autour des jeux olympiques et paralympiques au travers d'activités spécifiques à chaque classe mais également avec des temps forts communs à l'école, notamment :

- une journée du paralympisme que nous avons réalisée le 12 octobre (la date officielle étant le 8 octobre), durant laquelle les élèves de CM2 avaient préparé et piloté des ateliers de découverte du handisport.
- des activités communes prévues de nouveau pour la semaine de l'olympisme et du paralympisme qui aura lieu en avril.
- des cycles de natation prévus pour les élèves d'élémentaire à partir de la période 3.
- un cycle de handball encadré par le club de handball prévu en période 5 pour l'ensemble des classes.
- une intervention de l'infirmière scolaire autour de l'alimentation du sportif prévue en janvier.

Un cycle de musique est également prévu autour des percussions du monde dans le cadre de la découverte des continents en lien avec les jeux olympiques.

En introduction de ce cycle de musique, un spectacle de Noël « le tour du monde des percussions » est prévu le 19 décembre avec une intervention pour chaque classe.

Madame le maire rappelle qu'Arlysère propose un dispositif « savoir rouler » à destination des CM2. L'intervention est gratuite et vise à initier les enfants au savoir rouler pour se rendre au collège. Après réflexion, la population des enfants du village n'est pas réellement concernée par ce type de trajet au vu de la distance à couvrir et de la topographie de la commune.

2- Harcèlement

La journée nationale contre le harcèlement aura lieu le 9 novembre. Dans le cadre de cette journée et du plan harcèlement, des activités de sensibilisation sont prévues, pour 10h d'enseignement au total sur l'année dans les classes d'élémentaire.

3- Bilan des évaluations nationales CP, CE1 et CM1

Bilan des évaluations pour les CP :

Les résultats des évaluations de CP sont plutôt bons en français et assez bons en maths.

Pour le français: la manipulation de syllabes et phonèmes ainsi que la reconnaissance et l'écriture des lettres ont posé problème à environ 1/4 des élèves. La compréhension orale (textes, mots, phrases) donne des résultats globaux satisfaisants.

Pour les maths: les exercices de résolution de problème, de reproduction d'un assemblage et de positionnement d'un nombre sur une droite graduée ont posé problème à environ 1/3 des élèves. L'écriture et la lecture de nombre ainsi que la quantification et la comparaison de collections donnent des résultats satisfaisants dans l'ensemble.

Des groupes de niveaux sont organisés en fonction des résultats des évaluations et des besoins observés en classe. Des aides personnalisées APC sont proposées aux élèves pour travailler sur des notions à renforcer par petits groupes au cours de l'année.

Bilan des évaluations pour les CE1 :

Pour le français:

Bilan au niveau des élèves : A l'issue des évaluations de français, aucun élève à besoins (c'est-à-dire avec des difficultés importantes) n'est recensé ; les évaluations pointent sept élèves fragiles avec des difficultés ponctuelles.

Des APC spécifiques seront proposées tout au long de l'année pour ces sept élèves. Ils bénéficieront aussi d'une attention particulière (différenciation) lors des activités individuelles et collectives en classe.

Bilan au niveau des compétences : Les compétences les mieux maîtrisées correspondent au domaine du langage oral (comprendre des mots et comprendre des phrases à l'oral). Dans le domaine de l'étude de la langue et de

l'encodage en mots, un seul élève a des difficultés à écrire des mots complets en respectant la correspondance grapho-phonétique.

Les compétences les moins maîtrisées concernent le domaine de la lecture et de la compréhension de l'écrit : cinq élèves ont du mal à lire à voix haute, avec une vitesse suffisante et un déchiffrement satisfaisant, des mots ; six d'entre eux ont également des difficultés dans la lecture à voix haute d'un texte. La lecture à voix haute sera particulièrement travaillée cette année (fluence et tonalité de la voix) avec des ateliers (gammes de lecture, atelier fluence), des activités modélisantes (lecture offerte par l'adulte) et des activités plaisir (15mn de lecture par jour)..

Pour les maths:

Bilan au niveau des élèves : en maths, sur le groupe de 16 élèves, cinq ont des besoins importants et neuf élèves présentent des fragilités. Des APC spécifiques seront proposées tout au long de l'année pour les premiers avec mise en place éventuelle d'un PPRE. Les autres bénéficieront d'une attention particulière en classe : le travail en atelier mathématique sera privilégié pour mieux construire les compétences à travers la manipulation.

Bilan au niveau des compétences : Les compétences les mieux maîtrisées concernent l'espace et la géométrie et la reproduction d'assemblages. Les compétences les moins maîtrisées concernent les nombres et le calcul.

Il y a notamment des besoins importants pour :

- 3 élèves dans la compétence « nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ».
- 4 élèves dans la compétence « résoudre des problèmes ».
- 8 élèves dans la compétence « calculer avec des nombres entiers ». C'est surtout le calcul en ligne (8 élèves) et le calcul mental (3 élèves) qui sont les moins réussis.
- 2 élèves ont du mal avec la compétence « placer des nombres sur une ligne graduée ».

Ces compétences seront particulièrement travaillées tout au long de l'année à travers le calcul automatisé (mémorisation des tables d'addition, des doubles, des compléments à 10, des tables de multiplication), le calcul réfléchi (top chrono et atelier stratégies de calcul) et le calcul en ligne et posé (automatisation des techniques opératoires).

Bilan des évaluations pour les CM1 :

Résultats globaux corrects.

Pour le français:

Les résultats sont très bons résultats en compréhension de lecture (orale et écrite), bien en fluence.

Il y a une faiblesse pour plus de la moitié de l'effectif sur les constituants de la phrase.

Les résultats sont moyens en orthographe de mots courants et synonymes.

Pour les maths:

Les résultats sont bons en calculs posés, écriture des nombres entiers, placement des nombres sur droite graduée.

Pour la résolution de problèmes, les résultats sont assez bons, un tiers de l'effectif est fragile.

Des difficultés sont marquées en mémorisation de faits numériques, mémorisation des procédures (plus de la moitié de l'effectif).

IV) Communication

1- Communication parents/école

Rappels pour les familles: les parents doivent regarder chaque soir les cahiers de liaison et signer chaque information. Afin de limiter les photocopies, les mots concernant l'école sont collés dans le cahier de liaison de l'enfant le plus grand de la fratrie.

Rappel : les mails des enseignants ne doivent être utilisés qu'en cas de classe à la maison. Le reste du temps la communication doit se faire via le cahier de liaison. Si votre enfant est absent, un mail peut être envoyé sur la boîte de l'école à l'adresse suivante : ce.0730989d@ac-grenoble.fr.

2- Communication parents/mairie

Les parents peuvent s'adresser à la mairie directement pour des questions relatives aux services périscolaires, sans attendre systématiquement le conseil d'école.

Madame le maire rappelle l'importance de bien prévenir lorsque les enfants ne viennent pas à la garderie ou à la cantine, alors qu'ils sont inscrits. Cela peut pénaliser une famille qui aurait eu besoin de ce créneau.

V) Mairie

1- Organisation du temps périscolaire

Questions des parents : nous souhaiterions un point sur la cantine: livraison repas, quantités, distributions aux enfants, viandes/ sans viandes comment font les enfants?

Un parent regrette que son enfant ne mange que du poisson.

Madame le maire explique que la famille à peut-être fait le choix d'un menu sans viande au moment de l'inscription. Il n'y a pas tous les jours du poisson au menu. La viande est remplacée par exemple par des quenelles ou de l'omelette, s'il y a du poisson c'est qu'il y en a pour les autres enfants.

Au niveau de l'organisation et des quantités, il n'y a pas eu de problèmes importants. Depuis la rentrée, il n'y a eu qu'un raté ponctuel de livraison. La qualité des repas est au rendez-vous.

Les agents sont attentifs à l'alimentation des enfants. Ils mettent tout de suite sur la table l'entrée et le dessert : le temps du repas est plus efficace, il y a moins d'attente.

2- Travaux et aménagements

Madame le Maire indique que les travaux suivants ont été réalisés depuis la rentrée :

En régie :

- Remplacement du grillage et escalier bétonné de la cour du haut
- Remplacement du groupe de sécurité du ballon d'eau chaude des toilettes des filles
- Pose d'un tableau dans la classe des GS CP
- Réglage du portillon d'entrée
- Remplacement du seuil de porte de la classe des CE1 CE2
- Nettoyage des chenaux entrée maternelles
- Réparation de la toiture de la cabane des maternelles
- Réglage fenêtre classe des CM2
- Révision des serrures de toutes les portes
- Fixation de l'extincteur salle imprimante

En investissement :

- Abri Carapax dans la cour des maternelles pour 7998 €

En fonctionnement :

- Remplacement du store de la classe des GS CP pour 4195.32€
- Réparation chenaux pour 450.60€
- Remplacement du visiophone dans le sas du hall pour 2164.80€ prévu en novembre

Le remplacement du sol de la 6ème classe est décalé en 2024.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 19 mars à 18h.

Le conseil d'école est clôturé à 19h30.